

Commune de
LEUCATE

PLAN LOCAL D'URBANISME

9ème modification

Approuvée le

PLAN DE ZONAGE

Le Village

ECHELLE : 1 / 2000

N° du Document

3c

MODIFICATIONS

LEGENDE



Catégorie 1 - 300 m

Catégorie 3 - 100 m

Classement au bruit des infrastructures de transport terrestres, Arrêté préfectoral N° 99 4164

*Distance mesurée à partir du bord de la chaussée ou du rail extérieur

